

On peut fort bien se rendre compte de l'ancien chœur par la lecture de l'ouvrage auquel nous empruntons ces détails, et par la belle gravure que l'on voit en tête des anciens missels.

L'autel était une table rase et sans autres ornements que ses parements d'étoffes (1). Ce ne fut qu'en 1746 que l'on prit l'habitude d'y laisser les chandeliers et la croix, qu'au-paravant on mettait pour la messe et que Ton ôtait ensuite. Anciennement il n'y avait même pas de chandeliers aux grandes solennités. On éclairait l'abside par trente-trois flambeaux posés sur des demi-candélabres. Depuis quelques années on a substitué aux anciens modes d'éclairage un appareil prétentieux, un échafaudage théâtral d'arbres chargés de bougies, étalés de manière à gêner la circulation, et présentant l'aspect d'une décoration de feu d'artifice. Il est possible-que celle illumination attire des curieux, mais à coup sûr elle est fort opposée à l'ancien esprit liturgique de la Primatiale, si grave, si opposé aux petits procédés mis en usage pour produire de l'effet.

L'autel n'avait qu'une marche (2) ; il était entouré d'une balustrade de cuivre, à la distance de deux pieds et demi. Cette balustrade servait de table de communion au ctergé et restait fermée hors le temps de la messe. On l'ouvrait néanmoins avec cérémonie au Benediclus et au Magnificat pour encenser l'autel. Ainsi, cette partie qu'on appelait le *sanc-tuaire* était isolée du *presbytère*, qui lui-même était séparé du chœur par deux marches (3).

(1) Les parements étaient rouges pour les martyrs, blancs pour les vierges, jaunes ou or pour les pontifes, verts pour les solitaires. La nappe, comme dans le rit romain, pendait à terre des deux côtés.

(2) Selon Thiers, page 79, l'autel de Lyon et celui de Vienne étaient élevés de deux marches.

(3) *Presbytère* : Lieu où est le siège du prélat et le banc des prêtres et